

LA

SEM AINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

Le Papé et la question sociale

S. S. Léon XIII vient d'envoyer aux catholiques belges une lettre qui montre encore une fois toute sa sollicitude pour les ouvriers.

Il regrette que la division des esprits ait empêché ses enseignements sur la question sociale de produire tout le bien voulu ; il rappelle que le triomphe de la cause *scolaire* est dû à l'union des catholiques belges et recommande la même union sur la question sociale ; il suggère la convocation d'un congrès, qui rendra plus facile et plus sûre, dans chaque diocèse, l'application des remèdes appropriés aux hommes et aux lieux ; il insiste pour que les catholiques laissent au second plan leurs opinions et leurs préférences personnelles et travaillent uniquement à ce qui peut conduire au bien commun ; enfin il enjoint aux évêques d'avertir les catholiques en Son nom, « afin que dorénavant en tout ce qui touche à cette matière, soit dans les journaux, soit dans les écrits du même genre, ils s'abstiennent entre eux de toute controverse et de toute polémique, qu'ils évitent à plus forte raison toute réprimande mutuelle, et qu'ils n'entreprennent pas de prévenir les jugements des autorités légitimes. Que tous s'efforcent ensuite, unissant fraternellement leurs cœurs, de vous prêter leur concours, le plus activement possible, en vue de réaliser le but désiré ; que le mouvement ait à sa tête le clergé, dont le devoir est de se garder, plus que les autres, des opinions nouvelles, de calmer et de concilier les esprits par la religion et de les instruire des devoirs du citoyen chrétien. »

La direction donnée, dans cette Lettre apostolique, sur la question sociale, a son actualité partout ; et les conseils qu'elles renferme, mis en pratique par les catholiques du Canada, peuvent seuls amener le règlement de la question des écoles de Manitoba.